

Nice : Yves Lion au chevet de la place Ile de Beauté

Alpes-Maritimes | le 16 décembre 2020 - Rémy MARIO - Urbanisme



A la tête d'un groupement qui compte également Egis Villes et Transports et Marc Aurel, l'architecte-urbaniste a remporté le concours de réaménagement de cet espace public historique de la ville avec la rue Cassini.

Après la requalification de la place Garibaldi au début des années 2000 et plus récemment l'arrivée du tramway sur le quai inférieur Napoléon 1^{er} du port, Nice va s'attaquer à la reconquête de la place Ile de Beauté et de la rue Cassini, des hauts lieux de l'héritage urbain turinois.

Longtemps dévorée par la présence de la voiture (jusqu'à six voies de circulation), la place Ile de Beauté a connu un premier réaménagement avec la fin des travaux du tramway qui ont permis de réduire sensiblement l'espace dévolu à l'automobile. La rue Cassini, axe de liaison historique entre les places Garibaldi et Ile de Beauté, reste elle, pour l'heure, fortement marquée par la présence de la voiture et des bus, avec deux voies de circulation et deux voies de stationnement latéral. Pour engager un véritable réaménagement et embellissement de ces espaces, la Métropole Nice Côte d'Azur vient de retenir le groupement [Yves Lion / Egis Villes et Transports / Marc Aurel](#), au terme d'un concours de maîtrise d'oeuvre lancé début 2019.

Un grand parvis autour de l'église

Grand prix de l'urbanisme 2007, concepteur de la Cité de la Méditerranée et du Parc Habité d'Arenc à Marseille, Yves Lion a privilégié l'unité de la place, marquée par la présence de l'église, avec un vaste plateau autour de celle-ci, de nouveaux espaces verts et un belvédère au-dessus du quai Lympia. Le projet privilégie également l'apaisement de la circulation avec un partage de l'espace public au profit des piétons et des modes doux. Mais sur ce plan, l'heure n'est pas encore aux choix définitifs. « *L'aménagement s'adaptera aux conclusions de l'étude sur la circulation et le stationnement dans les quartiers du port et de Riquier et aux nouveaux usages des transports en commun* », avance prudemment la Métropole qui s'engage également à tenir compte des demandes émises lors de la concertation (maîtrise des nuisances sonores et environnementales, maîtrise des reports de circulation, sécurité des déplacements vélo, etc.)

Les scénarii envisagés vont d'une réduction de 10 % à 40 % de la place dévolue aux voitures et aux bus sur la rue Cassini avec, selon les cas de figure, des espaces publics plus ou moins généreux.

Etudes en 2021

Le projet en phase initiale a été évalué à 7 millions d'euros TTC (coût global des travaux). Le calendrier prévoit des études pendant l'année 2021, un démarrage des travaux de requalification de la place et de la rue Cassini à l'automne 2022 et une livraison par phases, à partir de 2024.

A noter qu'à proximité, le gestionnaire du port de Nice, le [CCI Nice Côte d'Azur](#), va prolonger ce réaménagement par une requalification du bassin Lympia, un espace d'environ 25 000 m². Une consultation pour une mission de maîtrise d'oeuvre a été lancée il y a quelques mois, divisée en deux lots : le traitement des voiries et réseaux divers et un projet de passerelle permettant le franchissement du bassin des Amiraux.